

1 : Adhésion au Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre aux enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté.

Le Conservatoire mène son action pour la protection des milieux naturels et de la biodiversité en région Centre-Val de Loire, mais permet également d'échanger au cours de conférences, de réunions publiques, d'expositions..., d'obtenir des informations sur les espaces naturels préservés, d'être informé des actions de l'association par le biais du programme annuel d'animations, du bulletin d'informations "Expli-Sites", de la lettre d'information mensuelle du site internet ou encore des rapports d'activités annuels.

En raison des valeurs durables, des actions et du dynamisme portés par cette association et de la volonté de la ville de Châteauroux de s'inscrire dans une démarche de valorisation de la biodiversité, elle souhaite adhérer au Conservatoire d'espaces naturels.

La cotisation 2021 s'élève à un montant de 50 € pour la Ville de Châteauroux.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à cette association et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public

15 mars 2021

Commission Finances et Affaires Générales

Votre commune abrite un espace naturel préservé par le Conservatoire ?
Vous souhaitez sensibiliser vos administrés à la protection de l'environnement ?
Vous souhaitez contribuer à un réseau de sites naturels préservés au niveau régional ?

Affichez votre engagement
pour la biodiversité !

Faites adhérer votre commune

au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Chiffres-clefs sur le Conservatoire

4 100 hectares sur 150 sites préservés
405 adhérents, 120 bénévoles
60 agriculteurs partenaires
Accompagne les politiques biodiversité portées par l'Europe, l'Etat, la Région, les Conseils départementaux et les communes
6 000 personnes sensibilisées par an
Membre d'un réseau national de 25 Conservatoires



Bulletin d'adhésion

Commune de



Site naturel préservé par le Conservatoire sur la commune :

Nombre d'habitants :

Nombre de conseillers municipaux :

Existence d'un conseil municipal de jeunes : Oui Non

Interlocuteur :

Adresse : Ville :

Code postal : Tél. :

Email : Site internet :

souhaite adhérer au Conservatoire pour l'année 2021 en tant que personne morale.

renouvelle son adhésion pour l'année 2021.

! Les adhésions sont valables sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre !

en qualité de (cocher la case adéquate) :

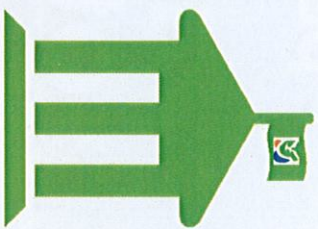
Commune partenaire : 50 €

Commune bienfaitrice (150 € minimum) : €

Fait le à

Signature du maire ou de son représentant

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
IBAN : FR76 1480 6000 4530 3095 4900 019
BIC/Swift : AGRIFRPP48



A retourner accompagné, si besoin, de votre
délibération de Conseil municipal à l'adresse ci-dessous.
Un reçu vous sera adressé en retour.



Il(s) adhère(nt) !
Date une dizaine de communes et organismes, mais aussi
une dizaine d'associations et d'entreprises adhérent au Conservatoire
Consultez la liste ci-dessous : www.cen-centrevaldeloire.org/nos-partenaires/
370-ils-adherent-collectivites-organismes



3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72
siège.orkans@cen-centrevaldeloire.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émulation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche « Conservatoire » doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire. Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels !

Sur la scène

Une chasse aux trésors grandeur nature !

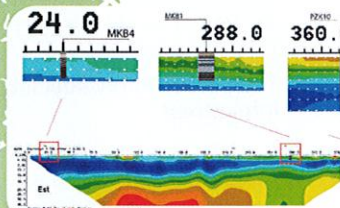


Depuis plusieurs mois et malgré la crise, l'équipe communication-animation travaille sur l'**Espèces game**, une chasse aux trésors ludique à mener sur les sites naturels du Conservatoire. Le but est de mettre en avant les sites préservés, leur faune, leur flore ainsi que leur histoire grâce à des balades amusantes, à faire en famille ou entre amis... Une observation attentive, un zeste de perspicacité, un grain de folie... seront nécessaires pour résoudre les énigmes et parvenir jusqu'au trésor. Plus de sites « cochés », plus de trésors collectionnés, et plus vous en apprendrez sur les espèces emblématiques de la région. À découvrir au printemps 2021 !

+ d'infos : www.cen-centrevaldeloire.org/especes-game

La tourbe révèle la longue histoire du marais

Depuis 2014, l'espace naturel sensible du Marais de Chavannes a fait l'objet de plusieurs études en collaboration avec le laboratoire de géographie physique, basé à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Topographie, hydrologie, pédologie : le marais alcalin, un milieu devenu rare, a été mesuré sous toutes les coutures. Dans certains secteurs, 10 mètres de tourbe ont été accumulés. La tourbe est très étudiée en archéologie en raison de son pouvoir de conservation exceptionnel. En 2019, un carottage de 10 m de profondeur a été effectué pour une étude palynologique (analyse des pollens). Les premiers résultats de l'analyse au carbone 14 font état de 10 000 ans d'histoire enfermés dans la tourbe, une situation inédite en Centre-Val de Loire ! Cela permettra de retracer l'occupation humaine au Néolithique, à l'âge de fer et à l'époque gauloise afin d'étudier l'évolution des paysages du Berry. Une réunion publique est prochainement envisagée à Chavannes par l'équipe de recherche pour présenter ces résultats. Un moyen sans doute pour que la population locale, qui n'utilise plus la zone humide depuis plus de 70 ans, se réapproprie un milieu délaissé et souvent méprisé.



Profil géo-électrique et des sondages pédoélectriques permettant d'estimer la profondeur de la tourbe en 2015.

La « maison » Cen

Thibaud Fertey, chargé de mission territoriale mesures compensatoires

Originaire de Franche-Comté, Thibaud a la bougeotte. Il intègre le réseau des Conservatoires en 2014 en tant que technicien de gestion de sites au Cen Picardie. C'est en janvier 2019 qu'il débarque en Touraine. « *Le poste, quoique similaire, offrait des missions complémentaires* ». À savoir, mettre en œuvre des travaux de restauration sur des sites naturels identifiés en compensation environnementale, suite à la création de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud-Est Atlantique.

« *Les ambitions de restauration sur ces sites sortent parfois du schéma habituel du Conservatoire, et cela permet d'innover* ». C'est également le côté relationnel du poste qui, de par sa nature affable, a séduit Thibaud. « *J'ai la chance de faire le lien entre agriculteurs, communes et propriétaires, afin de leur permettre de se réapproprier ce territoire qui a, de fait, subi des transformations importantes* ».



Sophie Front, nouvelle administratrice

Originaire de Beauce eurélienne, Sophie est technicienne chimiste dans un laboratoire de l'université d'Orléans. Néanmoins, sa passion depuis son adolescence, c'est la nature... en particulier, souterraine ! « *Les premiers contacts avec le Conservatoire remontent à une vingtaine d'années, justement lors d'un suivi dans une grotte du Bois des Roches (Indre)* », se souvient-elle. Si elle met le pied dans pas mal d'associations, c'est bien au Comité spéléologique régional qu'elle prend racine. À tel point qu'elle devient la responsable scientifique de l'association. Une activité indépendante et complémentaire à celle qu'elle occupe désormais, administratrice au Conservatoire depuis quelques mois. « *Ce qui me plaît dans la démarche Conservatoire, c'est la protection sur le long terme et dans la globalité, via les milieux naturels* ».

L'Éperon de Murat dans la lumière

Le 13 mai dernier, Laurent Palussière, conservateur bénévole des Pelouses de Bertignolles, parcourt les abords boisés de l'Éperon de Murat, espace naturel sensible de Touraine, dans le cadre d'un suivi de papillons. Il remarque alors le vol rapide d'un ascalaphe, insecte à mi-chemin entre un papillon et une libellule. Rien de surprenant a priori, puisque l'Ascalaphe ambré est fréquent sur les pelouses calcaires du département. Sauf que cela paraît un peu précoce pour cette espèce. Après avoir terminé le suivi, il décide de rester quelques minutes pour rechercher l'individu, afin d'en avoir le cœur net. Bingo ! Il s'agit de l'Ascalaphe souffré (*Libelloides coccajus*), un proche cousin plus précoce et nettement plus rare. Il s'agirait seulement de la deuxième mention de l'espèce en Indre-et-Loire. Ce jour-là, trois individus seront observés, suggérant la présence d'une population un peu plus large dans le secteur.



Cette découverte démontre l'intérêt de la gestion mise en place par le Conservatoire sur ce site.

Ce dernier illustre, par ailleurs, les partenariats que l'association a noués avec différents organismes pour préserver la biodiversité dans les territoires. Des témoignages d'acteurs engagés et incontournables (conseiller départemental, maire) ont été recueillis et sont présentés dans une vidéo. Les séquences ont été agrémentées de belles vues aériennes réalisées par Nicolas Van Ingen, photographe et vidéaste de renom. Diffusée en avant-première lors de la Journée régionale à destination des collectivités, cette vidéo est la première d'une série de six films courts (un par département) qui verront le jour d'ici fin 2021. Une autre a d'ores et déjà été réalisée sur la Réserve naturelle régionale (RNR) des Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault (Indre).

À consulter sur youtu.be/2pzH9kTn_k

Sur la scène

Des partenariats pour une protection durable

En février dernier, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conservatoire ont signé une convention de partenariat. Ses objectifs sont d'améliorer les connaissances et de sensibiliser la population sur les services rendus par les milieux humides. Les deux signataires affichent la volonté d'agir et de se coordonner pour une gestion efficace de la ressource en eau et des milieux aquatiques, sur la période 2020-2024.

Par ailleurs, un nouveau contrat territorial pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques et zones humides de la rivière Mauves et de ses affluents a été signé en fin d'année dernière. Le Conservatoire en sera coaître d'ouvrage avec la communauté de communes des Terres du Val de Loire sur la période 2020-2022. Ce programme d'intervention est porté par l'Agence de l'eau, le Département du Loiret et la Région Centre-Val de Loire.

Enfin, en mars, le Conservatoire et la communauté de communes Cœur de Beauce ont signé une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2020 et 2021. Son objectif est la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la « Trame verte et bleue » sur ce territoire, concernant plus d'une dizaine de communes et près de 2 500 hectares. Cela se traduira notamment par une étude globale sur la rivière Conie et une étude sur la conservation des mares.

Ces trois signatures démontrent l'implication concrète du Conservatoire dans divers territoires avec une préoccupation constante de préservation des milieux naturels.



Nouveaux sites

Un nouveau « terrain de jeu » dans le Loiret

Le Marais de Bouville et la Vallée de Solvins, à l'est de Pithiviers, ont rejoint le réseau de sites en début d'année. La Vallée de l'Essonne était jusqu'à présent un territoire dépourvu de sites préservés par le Conservatoire. C'est le fruit d'un partenariat avec le Syndicat mixte de l'Euif, de la Rimarde et de l'Essonne (SMORE) qui a permis de prendre racine dans ce secteur.

Après une étude d'identification des zones humides à enjeux sur le bassin de l'Essonne, menée avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conservatoire s'est positionné sur douze secteurs d'intervention. Certains propriétaires ont souhaité collaborer avec l'association, grâce à la mise en place de baux emphytéotiques et de conventions de gestion sur leurs parcelles.

Le Marais de Bouville et celui de Gendry, son voisin, sont aujourd'hui les derniers vestiges d'un important marais alcalin, refuge de la Gentiane pneumonanthe ou de l'Agrion nain. Pâturés par des chevaux jusqu'au début des années 1980, ces marais étaient entretenus

depuis dans un but uniquement cynégétique. Le développement d'un futur pâturage permettra de maintenir l'ouverture du milieu et de renouer avec les pratiques ancestrales de ce lieu.

La Vallée de Solvins a quant à elle gardé les traces de l'implantation de moulins sur la rivière l'Euif au XIX^e siècle. Plus de 200 espèces de plantes vasculaires, parmi lesquelles la Violette blanche ou encore la fougère Scolopendre, habitent ces boisement alluviaux. La vallée accueille également, côté faune, le Vertigo de Des Moulins (petit escargot) ou le Bruant des roseaux. De nouveaux « terrains de jeu » qui en appellent d'autres !



Journée régionale « Biodiversité, les collectivités au cœur du dialogue territorial »



Malgré le contexte sanitaire, près de 300 personnes, élus ou agents de collectivités territoriales se sont rendus au Palais des congrès de Tours (Indre-et-Loire) le 23 septembre. Elles ont ainsi répondu à l'appel du Conservatoire et de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) qui proposaient une journée régionale consacrée à la biodiversité. Ce fut l'occasion de présenter aux communes et autres collectivités des initiatives en faveur de la biodiversité, montrer que celle-ci est à l'interface de nombreux autres thèmes environnementaux (eau, éclairage, espaces verts...), et illustrer

l'action du Conservatoire et de ses partenaires depuis 30 ans en matière d'animation territoriale.

Le matin, discours et retours d'expériences en faveur de la biodiversité ont été présentés. L'après-midi, outre un village de stands tenus par une vingtaine de partenaires, de nombreuses mini-conférences étaient proposées, afin d'approfondir plusieurs sujets d'actualité et de mettre en réseau les acteurs pouvant accompagner les collectivités. L'événement fut clôturé par l'annonce des lauréats 2020 « Territoires engagés pour la nature » par un jury régional. C'était déjà le cas de la commune de La Celle (Cher) en 2019 qui a pu témoigner, le matin, sur son cheminement. Quatre nouvelles communes ont pu formaliser leurs ambitions en faveur de biodiversité et ont été désignées lauréates par un jury régional. Les communes de Luisant (28), Ballan-Miré (37), Chambray-lès-Tours (37) et Olivet (45) se sont vues remettre un diplôme symbolisant leur reconnaissance. Un compte-rendu des échanges sera disponible prochainement.

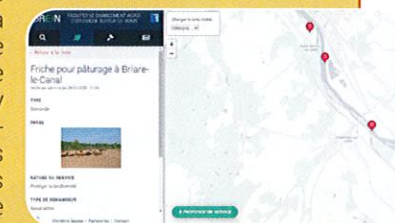
Pâturage : faites votre marché !

Une bourse foncière vient d'être créée afin de rapprocher les agriculteurs ou éleveurs cherchant des zones à pâturer et les terrains disponibles dans le bassin de la Loire. C'est la concrétisation d'un groupe de travail sur le pastoralisme en vallées alluviales créé il y a un peu plus d'un an, réunissant tous les Conservatoires d'espaces naturels ligériens et la Fédération. Partant de préoccupations communes, les Conservatoires ont plan-

ché sur une solution permettant d'attirer plus facilement des éleveurs sur des sites naturels qui nécessitent la mise en place d'un pâturage extensif pour les entretenir ou les restaurer. L'application internet « GREEN » a été choisie pour la mise en ligne de la bourse foncière. Développée et hébergée par l'Office international de l'eau (OIEau), elle a pour but de faciliter la mise en relation des demandeurs et des producteurs de services environnementaux, devenant un véritable outil d'animation territoriale. Une carte permet en un coup d'œil de consulter les zones pâturables pour les éleveurs ou de proposer des nouvelles zones aux gestionnaires d'espaces naturels.

À l'origine, le programme PastoLoire est né dans le Loiret, porté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire en partenariat avec la Chambre d'agriculture, et s'est progressivement développé au-delà de ses frontières. Prochainement, de nouveaux partenaires aux compétences diversifiées devraient entrer dans ce groupe de travail pour développer de nouveaux projets.

<https://green.oieau.fr/map/> / www.pasto-loire.org



« Regards sur la nature en Centre-Val de Loire »

Les Conservatoires d'espaces naturels de Centre-Val de Loire et de Loir-et-Cher sont fiers de vous présenter l'ouvrage édité à l'occasion de leurs 30 ans d'existence.

Avec plus de 200 photos révélant la beauté d'une nature saisissante, mais trop souvent menacée, ce beau livre, destiné à un large public, montre comment les Conservatoires et leurs nombreux partenaires agissent au quotidien depuis une trentaine d'années, pour sauvegarder l'équilibre de ces milieux naturels. Le livre a été rédigé et illustré collectivement par les bénévoles et salariés des deux Conservatoires. De belles illustrations réalisées par Dominique Mansion et Thierry Cardinet complètent l'ensemble. Un indispensable et une bonne idée de cadeau pour cette fin d'année !

Prix public : 25 €. Disponible dans les bonnes librairies depuis juin 2020 (parlez-en à votre libraire) et en ligne sur toutes les plateformes, ou encore auprès du Conservatoire via HelloAsso.

Rendez-vous sur le site cen-centrevaldeloire.org, rubrique Actualités > Livre



Recherches naturalistes trace son chemin

Deux nouveaux numéros, le 10 et le 11, rejoignent la nouvelle série lancée il y a déjà cinq ans en collaboration avec France nature environnement Centre-Val de Loire. Cette belle revue de 60 à 80 pages, richement illustrées, est devenue incontournable pour tous les passionnés de nature. Rien de tel pour mieux prendre en compte les enjeux liés à la protection de la biodiversité dans notre région. Abonnez-vous pour 15 € les deux numéros !

<https://www.cen-centrevaldeloire.org/la-nature-en-region-centre-valdeloire/une-revue-regionale-sur-la-nature>

De belles affiches illustrant la biodiversité du réseau

Depuis 2016, une série de cinq posters mettant en valeur la riche biodiversité de nos territoires a été éditée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Trois l'ont été dans le cadre d'opérations nationales : « les zones humides », « les pelouses et milieux secs », ainsi que « Landes et fourrés ». Deux autres dans le cadre du Plan Loire Grandeur nature : « La Loire de la source à l'estuaire » et « Agir pour les zones humides ». Tous ont été très joliment illustrés par Maud Briand, salariée du Conservatoire de Nouvelle-Aquitaine. En attendant de les trouver lors d'opérations de sensibilisation du Conservatoire, vous pouvez les admirer en ligne.

+ d'infos : centredressources-loirenature.com - reseau-cen.org

Plantes invasives : nouvelle ressource disponible

Dans le cadre du Groupe de travail plantes invasives (GTPI), un document a été édité à destination des gestionnaires, professionnels du végétal et particuliers. Il vise à mieux connaître les espèces invasives afin d'éviter leur introduction, qui peut entraîner des dégâts et des coûts importants. La plaquette illustrée rappelle la liste hiérarchisée à jour des 39 espèces exotiques envahissantes présentes dans la région.

www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/Plantes_invasives/

Nos bénévoles se dévoilent en vidéo

L'assemblée générale virtuelle du 4 juillet restera à nulle autre pareille. Afin d'animer la séance, trois vidéos de témoignages d'adhérents et de bénévoles autour de leur engagements respectifs, ont été diffusées : Sarah Paquereau (adhérente), Hervé Renaudineau (conservateur bénévole) et Pierre Boudier (administrateur) ont ainsi raconté leur parcours à l'occasion des 30 ans de l'association. À voir ou à revoir sur notre chaîne Youtube.

Tapez « Cen Centre » dans Youtube / <https://youtu.be/CbwHBOCYqf0>



Connaitre
Protéger
Gérer
Valoriser

Éditorial



2020 est en passe de s'achever. Une année qui imprènera tristement les mémoires et qui aura affecté le fonctionnement du Conservatoire. Nous avons choisi de donner un lustre particulier à ce millésime qui marquait nos trente premières années d'existence. Ainsi, 2020 aurait dû s'écouler au rythme de divers événements visant à rendre plus visible notre structure et plus lisibles nos actions. Le Conservatoire reste trop peu connu du grand public. Et sa démarche, axée sur un multipartenariat avec des acteurs publics et privés, reste un concept innovant qu'il convient de faire connaître et d'expliquer. Ces objectifs ne sont pas perdus de vue pour autant et auront l'occasion d'être poursuivis dès que possible.

Les balades nature et les projets scolaires annulés, les stands non organisés, certains travaux de terrain décalés à l'année prochaine ne sauraient entamer notre détermination. Loin des espoirs déçus, il me plaît plutôt de retenir la sortie de notre livre « Regards sur la nature en Centre-Val de Loire », un bel ouvrage collectif fruit de nos passions. Voilà, à l'approche des fêtes, une idée de cadeau local et utile ! De même, la journée régionale organisée le 23 septembre à Tours sur le thème de la prise en compte de la biodiversité par les collectivités a connu un franc succès. Une première pour notre Conservatoire mais aussi une excellente répétition générale avant le Congrès des Conservatoires reporté en novembre 2021 dans la cité tourangelle.

En dépit de la crise sanitaire, qui doit susciter des questionnements sur notre mode de vie et notre rapport à la biodiversité, le Conservatoire a continué d'agir en faveur des zones humides, des pelouses sèches ou des cavités à chauves-souris. La prochaine assemblée générale tirera tous les enseignements de cette année ô combien particulière. Merci à tous pour votre soutien moral et financier lors de ces douze derniers mois !

Michel Prévost

Président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Dans votre Expli-Sites n° 26

- Une chasse au trésor grandeur nature en 2021
- Le Marais de Chavannes sujet d'études de l'université de la Sorbonne
- Le Piñiverais comme nouveau « terrain de jeu »
- Une plateforme de marché du pâturage
- Journée régionale « collectivités », le bilan



www.cen-centre-valdeloire.org

Toutes les infos sur le livre des 30 ans en page 4

REGARDS SUR LA NATURE en Centre-Val de Loire

Expli-Sites - n°26 décembre 2020

Les chiffres-clefs

414 adhérents (un record !)

Plus de 4 000 hectares en maîtrise foncière et d'usage.

659 espèces patrimoniales présentes sur le réseau de sites.

Découvrez aussi la lettre électronique « Expli-Sites »

Des actus variées et illustrées sur votre Conservatoire, à fréquence mensuelle :

www.cen-centrevaldeloire.org/infolettres/

Le Cen Centre-Val de Loire est aussi sur :



et depuis peu sur  

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique. Il s'appuie sur un réseau de près de 150 sites naturels répartis sur les différents territoires régionaux, qu'il gère et préserve durablement. Pour ce faire, son action est déclinée en quatre axes de travail « connaître, protéger, gérer et valoriser » et est menée en partenariat avec les acteurs de l'environnement et les partenaires locaux (institutions, associations, collectivités territoriales...). Le Conservatoire cherche à intégrer les sites gérés dans leur territoire, comme source de développement local et support d'éducation à l'environnement.

www.cen-centre-valdeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Association agréée « Conservatoire d'espaces naturels » par l'État et la Région Centre-Val de Loire au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement

Siège social : 3, rue de la Lionne - 45000 Orléans

Tél. : 02 38 77 02 72 - Courriel : siège.orleans@cen-centrevaldeloire.org

Les actions du Conservatoire sont menées avec le soutien de :



Merci également aux adhérents, bénévoles et donateurs du Conservatoire !

Collectivités Cen'atrices : Villes de Beaugency, Bonny-sur-Loire, Dordives, Fontenay-sur-Eure, Oulins, St-Georges-sur-Eure, Saint-Germain-des-Prés, CC Cœur de Beauce, Chartres Métropole, Agglomération de Dreux, Pays Dunois.

Directeur de publication : Michel Prévost - N° ISSN 1639-1888 - Dépôt légal : juillet 2002 - Conception/rédaction : Cen Centre-Val de Loire 2020
Crédit photos : Patrick Lespinasse, Laurent Palussière, Étienne Bauju/AELB, ARB, Cen Centre-Val de Loire/Isabelle Gravrand, Antoine Beck, Alexandre Pierrard, Sylvain Garbar, Antonin Jourdas, Corentin Boussard.

2 : Lotissement La Loge - Cession du lot 1

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

La commune de Châteauroux a réalisé un lotissement de 7 lots. Le permis d'aménager a été délivré le 24 octobre 2018. Les travaux d'aménagement et de viabilité des parcelles sont achevés.

Le prix de cession s'établit à 56€ TTC/m² équivalent au prix de revient de l'opération.

Conformément à la loi, l'avis de France Domaine a été requis.

Madame Louise Watissée a souhaité acquérir un terrain en vue d'y édifier sa maison d'habitation et a retenu le lot 1 du lotissement, cadastré CN n° 299, d'une surface de 685 m² au prix de 38 360 € TVA incluse.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la cession, au profit de Madame Louise Watissée, du lot 1 pour lequel elle a formulé une demande d'acquisition, dans les conditions définies ci-dessus. Il est ici précisé que :
 - o les acquéreurs prennent l'engagement d'habiter à titre personnel et s'interdisent de louer ou céder leur propriété pendant 7 années à compter de l'acquisition.

- la durée de l'engagement de vendre pour la collectivité est limitée à 5 mois à compter de la décision du Conseil municipal (délai permettant à l'acquéreur d'engager des démarches auprès d'organismes bancaires et d'obtenir les autorisations nécessaires au titre de l'urbanisme). Au-delà, l'engagement de la collectivité sera caduc et le terrain sera remis en vente.
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte à intervenir.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public

15 mars 2021

Louise WATISSEE

35, Rue de Strasbourg – 36000 – CHATEAUROUX – Téléphone : 06 66 36 12 46. – E-mail : louisew2000@hotmail.fr

Madame ROBROLLE – BEYRIS
Châteauroux métropole
Hôtel de ville
36000 CHATEAUROUX

Châteauroux, le : 13 janvier 2021

V/Réf :

Objet : Acquisition lot n°1 Lotissement de la Loge, 36000 CHATEAUROUX

Madame,

Je vous confirme mon intention d'acquérir le lot n°1 du lotissement de la Loge pour le prix que vous m'avez indiqué, soit : $685\text{m}^2 \times 56\text{€} = 38.360\text{€}$, hors frais de notaire.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir entamer les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat.

Par ailleurs, pour permettre la finalisation du chiffrage du coût de la construction, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir :

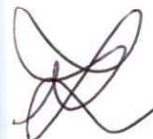
- Règlement du lotissement.
- Etude de sol.
- Plan.

Et, toutes pièces que vous jugerez utiles de bien vouloir me communiquer.

Vous en remerciant par avance :

Je vous prie d'agréer Madame, mes salutations distinguées.

Louise WATISSEE



Louise WATISSEE

35, Rue de Strasbourg – 36000 – CHATEAUROUX – Téléphone : 06 66 36 12 46. – E-mail : louisew2000@hotmail.fr

Madame ROBROLLE – BEYRIS
Châteauroux métropole
Hôtel de ville
36000 CHATEAUROUX

Châteauroux, le : 27 janvier 2021

V/Réf : 2021-0195

Objet : Réservation du lot n°1 du Lotissement communal la Loge.

Madame,

Je fais suite à votre lettre recommandée avec accusé de réception référencée 1A169125 35134 reçue ce jour et vous confirme mon accord sur les bases exposées dans votre courrier.

Je vous serais gré de bien vouloir compléter mon dossier et de poursuivre la procédure pour que je puisse faire l'acquisition de ce terrain dans les meilleurs délais.

Vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Louise WATISSEE



0	01/04/2019	ÉDITION DU DOCUMENT	GD	LC	FM
Indice	Date	Modifications	Établi	Vérifié	Approuvé

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
COMMUNE DE CHÂTEAUROUX

Lotissement communal "La Loge"
Rue de la Loge

Parcelle cadastrée section CN n°298

NATURE
DES
TRAVAUX

PLAN DE VENTE DU LOT N°1

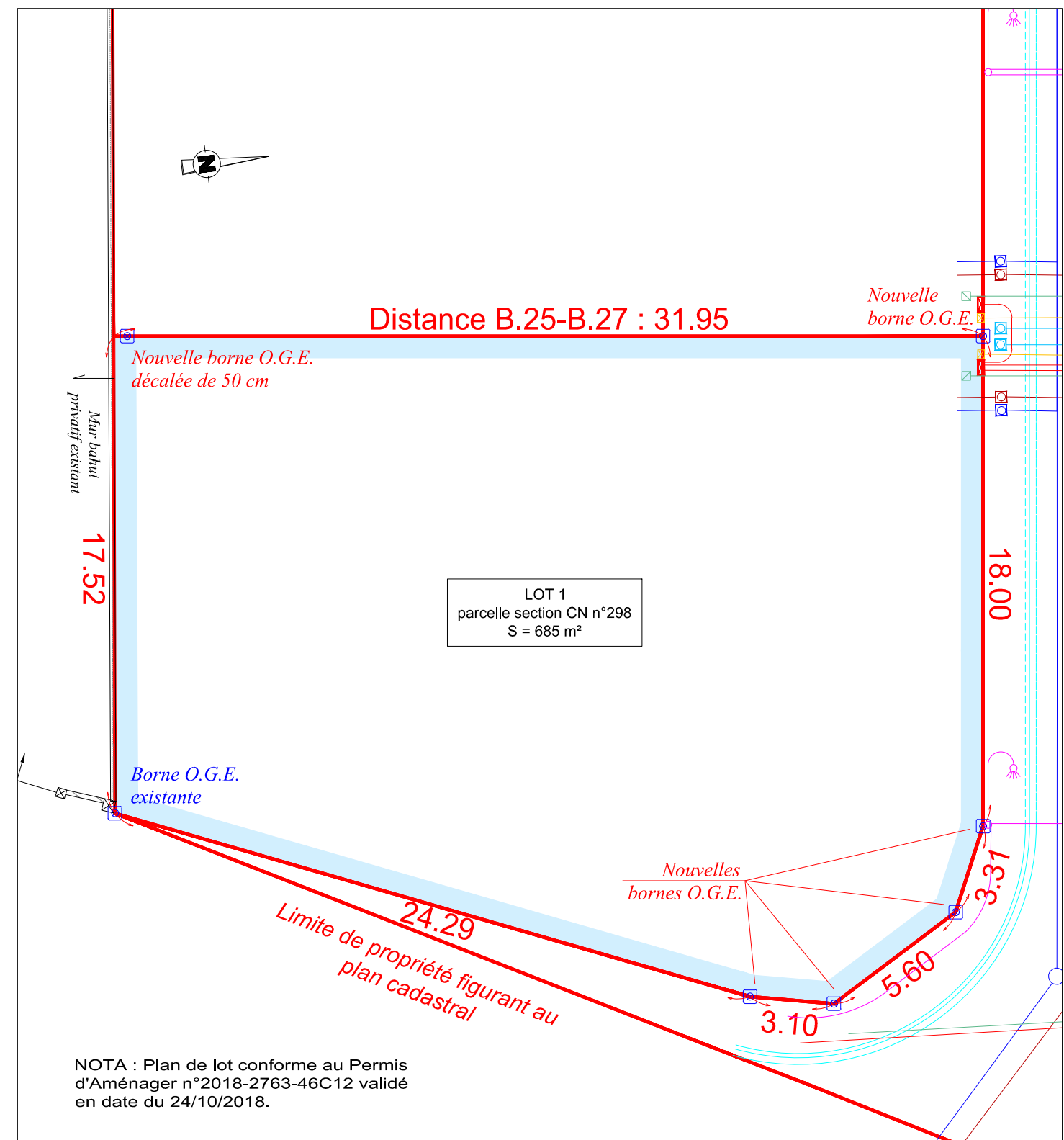
DATE 01/04/2019

ÉCHELLE : 1/200ème

DOSSIER	FICHER	IND
D2018-733	D2018-733_PLAN-DE-VENTE-IND0.dwg	0

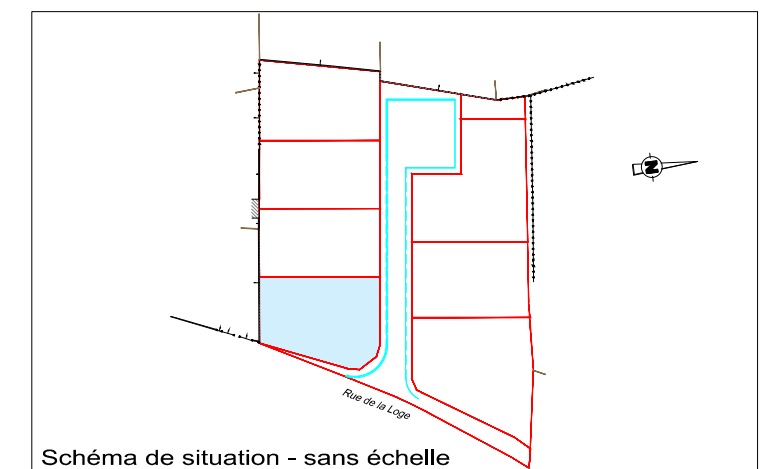
SOGEFRA S.A.R.L. au capital de 50 000 Euros - Ordre des Géomètres-Experts n° 20704

Siège social : PARC FARADAY - Bât 4 - 1, Av. Christian Doppler - 77700 SERRIS (Agence Ile de France)
Bureau secondaire : 64 Avenue d'Occitanie - Cap Sud - 36250 SAINT-MAUR (Agence Centre)



LEGENDE RESEAUX

Eau potable	Electricité - Eclairage
Canalisation Tabouret de raccordement	Câble électrique Coffret Candélabre Fourreau éclairage
Téléphone	Eaux pluviales
Fourreau Chambre L2T Regard de raccordement	Canalisation PVC Regard de visite Boîte de branchement Grille avaloir
Eaux usées	Gaz
Canalisation PVC Regard de visite Boîte de branchement	Canalisation gaz Coffret Gaz





DGA Aménagement et Equipements Publics

Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat

Service Affaires immobilières et foncières

Contact : Geneviève Robrolle-Beyris

Tél. : 02 54 08 33 82

Courriel : genevieve.robrolle-beyris@chateauroux-metropole.fr

Nos réf : 2021-0195

Madame Louise Watissée

35 rue de Strasbourg

36000 Châteauroux

Objet : réservation du Lot 1

Lettre recommandée avec AR

1A169125 3513 4

Madame,

La présente fait suite à votre courrier du 13 janvier. Vous me faites part de votre souhait de réserver le lot n° 1 du lotissement communal « La Loge ». Je vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous informer que je peux présenter votre demande au Conseil municipal de sa prochaine séance.

La transaction aura lieu aux conditions suivantes :

- prix 56 €/m² TVA incluse,

- durée de la validité de l'engagement de la collectivité 5 mois à compter de sa décision.

Au-delà le terrain sera remis en vente. Ce délai vous permettra d'obtenir le permis de construire ainsi que les financements nécessaires à la construction.

Je vous saurai gré de bien vouloir me confirmer votre accord sur ces bases afin que je complète votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

3 : Mise à jour de la zone de contamination par les termites.

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

La Ville de Châteauroux dispose d'un Arrêté préfectoral (2003-E-47 du 13 01 2003) relatif à la présence de termites sur le territoire de sa commune. Par conséquent un état parasitaire doit être établi avant l'acquisition d'immeuble bâti ou non bâti sur l'ensemble du territoire de Chateauroux.

Sur proposition de la Direction Départementale des Territoires, une étude pour mise a jour a été réalisée.

Elle invite a revoir le périmètre de l'arrêté préfectoral et le reduire à une zone dite « élargie » qui englobe la zone de la vieille prison et son périmètre proche. Cet aménagement permettrait de maintenir sous surveillance le secteur où les termites ont été identifiés pour la dernière fois tout en permettant aux administrés, situés en dehors de cette zone, de ne pas être soumis à la réalisation d'un état parasitaire lors de vente ou de constructions d'immeubles.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à demander la réduction de la zone d'emprise de l'arrêté préfectoral relatif à « la présence de termites sur le territoire de sa commune », suivant la zone dite « élargie » ainsi que proposé dans le document présenté en annexe de la présente délibération.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public

15 mars 2021



CHÂTEAUROUX
Métropole

DGA Cohésion sociale
Service Hygiène et Santé publique
Référent : Philippe Simonet

Conseil municipal
du 18 mars 2021

Mise à jour de la zone de contamination par les termites.

Historique:

La commune de Châteauroux a été déclarée infestée par les termites par arrêté préfectoral n° 2003-E-47 en date du 13 janvier 2003 suite à la délibération du conseil municipal du 19 décembre 2002.

Il avait été choisi de considérer l'ensemble de la commune comme potentiellement infestée dans le but de connaître l'étendue de l'infestation grâce au diagnostic imposé par la réglementation dans le cadre de toute transaction immobilière suite à la mise en place d'un Arrêté Préfectoral.

Etat des lieux:

Aucune déclaration n'a été faite entre 2003 et 2018.

Une seule déclaration en 2019 dans le quartier de la préfecture, cette déclaration ayant par ailleurs été suivie d'un traitement adapté.

Contexte :

En Novembre 2020, après une étude sur la commune de saint Maur, les services de la DDT propose une révision de l'arrêté préfectoral pour les communes de Châteauroux et Tournon Saint Martin. Cette étude a pour but de mieux cibler les zones de risques et de réduire les périmètres rendant obligatoire la réalisation d'un diagnostic.

Résultats :

L'analyse permet de montrer que seule la zone à proximité de la préfecture est susceptible de présenter un risque. L'expansion des termites est limitée par des obstacles naturels ou artificiels tels que la rivière Indre ou les voies routières larges.

Après étude des propositions de la DDT vous trouverez ci-joint la zone retenue comme contaminée par les termites ou susceptible de l'être et que nous vous demandons de valider.

**Zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être sur
CHATEAUROUX**



4 : Redénomination boulevard de la Valla Prolongé en avenue Valéry Giscard d'Estaing

Le rapporteur : Mme Liliane MAUCHIEN

Valéry Giscard d'Estaing, né le 2 février 1926, Président de la République Française de 1974 à 1981, est décédé le 2 décembre dernier.

Afin d'honorer sa mémoire, il est proposé au Conseil municipal :

- De renommer le boulevard de la Valla Prolongé : Avenue Valéry Giscard d'Estaing (conformément au plan annexé à la présente délibération).

Avis de commission(s) à définir :

Commission Aménagement de l'Espace Public

15 mars 2021



Commune : CHATEAURoux
Balsan'éo
REDÉ NOMINATION DE VOIES
boulevard de la Valla prolongé
en
avenue Valéry Giscard d'Estaing

CLAAE ALSH La Valla
Office de restauration

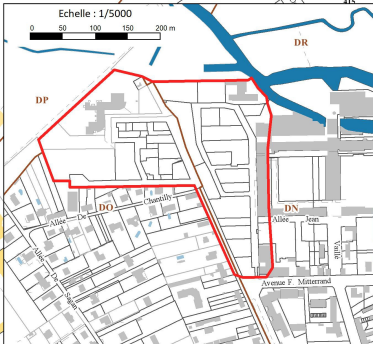
avenue Valéry Giscard d'Estaing

Balsan'éo

avenue Valéry Giscard d'Estaing

avenue Valéry Giscard d'Estaing

boulevard Jean Macé



BD ORTHO IGN HR20©IGN-2017
PCI vecteur - DGFIP Août 2020
Service : Aménagement - CD
Edition : 22/02/2021